



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question écrite n° 95364

Texte de la question

M. François Grosdidier alerte Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les événements survenus en novembre à Laâyoune au Maroc et surtout sur le traitement médiatique et politique dont ils ont fait l'objet. Mi-octobre, des citoyens de cette ville ont dressé un campement sauvage pour exprimer des revendications socioéconomiques. Malgré l'illégalité du campement, les autorités marocaines ont immédiatement engagé des discussions avec les manifestants, dans un cadre tripartite avec les chefs de tribus traditionnelles. Les questions posées ayant trouvé des solutions, la manifestation perdait sa raison d'être. Mais le campement avait été progressivement infiltré par des individus ayant d'autres motivations et d'autres modes de fonctionnement. Délinquants de droit commun ou activistes indépendantistes, ils ont menacé et brutalisé les manifestants qui, satisfaits, souhaitaient quitter le campement. Parallèlement, les conditions d'hygiène devenaient intenable. Surtout, ces activistes ont interdit l'accès au camp au wali de Laâyoune, c'est-à-dire au préfet de région. Les autorités ont alors décidé de démanteler pacifiquement le campement, comme cela se ferait dans n'importe quel État de droit. Elles ont aussi ordonné aux forces de l'ordre de ne pas faire usage de la violence, même pour répondre aux provocations des activistes. Dans une organisation paramilitaire, ceux-ci ont d'abord déclenché des incendies, puis accueilli policiers, pompiers et ambulanciers dans une extrême violence, avec des armes blanches et des cocktails molotov. Des policiers ayant reçu l'ordre de ne pas faire usage de leurs armes, ont été lapidés et égorgés. Leurs dépouilles ont été outragées. Le 15 novembre, le bilan était de 12 morts dont 10 policiers. Le chef de la Minurso lui-même a constaté de ses propres yeux qu'il n'y avait aucune trace de coups de feu mais que les activistes du camp avaient stocké un nombre étonnant de bouteilles de gaz. Les autorités marocaines ont été surprises de ces méthodes qui ne sont pas celles de manifestants, ni même de marginaux désœuvrés, mais celles des bandes criminelles organisées dans la région sahélo-saharienne. Elles ont identifiés des criminels originaires des camps du Polisario situés à Tindouf en Algérie. Ce fait divers pourrait n'être que le fait de membres des bandes criminelles agissant dans cette région et que l'assèchement de certains trafics à la frontière sahélo-mauritanienne a pu faire revenir au Maroc. Mais l'orchestration internationale qui a suivi rend plus suspect cette opération. Les médias étrangers, notamment algériens et espagnols, ont relayés des informations mensongères, permettant la lecture que le Polisario voulait donner à ces faits délibérément provoqués. L'agence de presse espagnole EFE a même diffusé des photos de cadavres civils et d'enfants blessés à Laâyoune alors que ces photos avaient été prises dans la bande de Gaza après les bombardements israéliens. Les autorités marocaines, qui n'ont pas cette pratique, ont été dépassées par cette campagne de désinformation planétaire et de manipulation des chancelleries et des instances internationales, à la suite de laquelle même le parlement européen a pris une résolution antimarocaine. Il souhaite savoir comment la France entend contribuer au rétablissement de la vérité et faire prévaloir, dans le règlement de ce différend, la bonne foi.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95364

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13220

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)